

Un nouveau lieu pour les associations

Le réseau associatif est très dense à Morges. Quel que soit le domaine concerné (culturel, caritatif, social, sportif, etc.), les associations ont régulièrement besoin de locaux pour pouvoir assurer leur fonctionnement administratif. Un nouveau lieu est désormais mis à leur disposition.

Les associations morgiennes sont parfois confrontées à des difficultés pour trouver des lieux leur permettant d'organiser leurs assemblées générales, séances de comité, de groupes de travail ou de formations internes. Or, ces événements sont indispensables au bon fonctionnement associatif ! Depuis quelques mois, un local est mis à disposition des associations morgiennes.

Situation

Le local est situé à l'extrémité nord de la patinoire des Eaux-Minérales, en dessous de la halle de curling.

Capacité et disposition

Composé de deux pièces avec un seul accès, ce local permet aux associations de tenir des séances jusqu'à 15 personnes environ dans la pièce principale, ainsi que de profiter d'un espace de bureau et détente dans la seconde pièce.

Equipements

Le local est équipé pour la tenue d'assemblées ou de séances : en plus des tables et des chaises, un flip-chart est à disposition ainsi qu'un réseau WiFi. Le local est équipé d'un frigo et d'un lavabo, mais ne dispose pas de WC.

Des armoires et des casiers sont également disponibles : les associations peuvent les utiliser, sur demande, pour stocker leur matériel administratif.

Coûts

Ce local est mis gratuitement à disposition des associations à but non lucratif. Les locataires sont invités à participer aux coûts de fonctionnement avec une contribution libre, et les boissons sont payantes.

Réservations

Les réservations sont à faire en ligne sur le site :

www.lamaisondesassociations.ch

Ce local est dévolu à la vie associative, la location à des particuliers est donc exclue. Seules les associations à but non lucratif peuvent en bénéficier.

Christelle Joly
déléguée à la vie culturelle, sportive et associative

